

Licence professionnelle Métiers de l'entrepreneuriat

La formation propose le ou les parcours suivants : :

› Parcours Développement de la TPE

Présentation

Les Très Petites Entreprises (TPE) constituent l'essentiel du tissu industriel et commercial national. Elles emploient plus de quatre millions de personnes ce qui représente 18 % de la population active.

Dans une perspective de changement de leur environnement et de développement de l'entreprise, les dirigeants et cadres des TPE se doivent aujourd'hui de maîtriser des compétences élargies dans les domaines de la gestion, afin d'être à même de prendre des décisions opérationnelles et stratégiques éclairées. Reconnu par le tissu économique local, le département GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations) souhaite proposer des enseignements de gestion aux acteurs des TPE.

Cette formation vise donc :

- à aider les dirigeants de la TPE au pilotage de leur entreprise dans une dynamique de changement les amenant à repenser les activités et l'organisation interne de leur entreprise,
- à permettre aux collaborateurs des TPE, et plus particulièrement aux conjoints, de consolider et d'approfondir les compétences nécessaires au développement de l'entreprise.

La formation est organisée sur 15 mois tous les lundis. Elle comprend 5 unités d'enseignements (U.E.) obligatoires. Une plateforme d'enseignement à distance permet aux étudiants d'avancer dans leurs apprentissages d'un lundi sur l'autre.

Objectifs

La formation vise à approfondir les fondamentaux de gestion en insistant sur les aspects pratiques et sur la dimension transversale de l'organisation. Celle-ci a pour finalité d'aider les (futurs) dirigeants à construire leur projet entrepreneurial.

Admission

Public formation continue :

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la) [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Infos pratiques :

- > **Composante** : Institut Universitaire de Technologie Grenoble (IUT2)
- > **Niveau** : Bac +3
- > **Type de formation** : Contrat de professionnalisation, Formation continue aménagée
- > **Lieu** : Grenoble - Doyen Gosse